

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d'AIX-LES-BAINS

Siège social : 24 Avenue de Marlioz
73100 AIX- LES- BAINS

ASSOCIATION SPORTIVE
Déclarée loi 1901
Affiliée à la F.F.E.P.G.V.
Agrément ministériel Jeunesse et Sports 73S4706 du 11/09/2006

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du JEUDI 22 JANVIER 2025 Centre Culturel et des Congrès André Grosjean à Aix-les-Bains
--

Procès-verbal rédigé par Fabienne Vogt : Secrétaire.

L'accueil et l'émargement se déroulent de 18h00 à 19h20.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) est ouverte à 19h30 en présence de :

Membres invités:

Nathalie SCHMITT (Conseillère Départementale du Canton d'Aix-les-Bains 1)
Renaud BERETTI (Maire d'Aix-les-Bains)
Michèle BRAUER (Conseillère déléguée Ville handi-bienveillante et seniors)
Sylvie AUBERTINY (Secrétaire du CODEP de Savoie)
Christian BURNET (Contrôleur des Comptes de l'Association)

Membres du Comité Directeur de l'AGV:

Anne LEFAY (Présidente), Chantal AGIER (Trésorière), Marie-Annick DEVINS (Trésorière Adjointe), Fabienne VOGT (Secrétaire), Christine GIRAUD et Dominique LOUVAL (Chargées des Inscriptions, des dossiers Formation des animateurs et de l'Événementiel), Roseline DOUMENC (Chargée des Inscriptions et de l'Événementiel), Dominique MARTIN QUEILLE (Chargée d'Assoconnect, des Inscriptions et de l'Événementiel), Christianne PIALOUX (Chargée de l'Intendance, de l'Enregistrement des licences et de l'Événementiel) et Viviane ROUCHON (Chargée d'Assoconnect, des Inscriptions et de l'Événementiel), membres du Comité Directeur

Excusées: Marie LEFEBVRE (Chargée de la communication)

Animateurs:

Julie BEGUIN, Dominique CRENN et Amandine BARDAGOT: animateurs sportifs
Maryse LATEULIÈRE : ABR
Gérard GARIN : ABR
Excusée: Nathalie SIOMSI (animatrice sportive)

De la Presse Quotidienne Régionale:

Jérôme LOUVETON : du service événementiel de la mairie d'Aix-les-Bains

Invité(e)s excusé(e)s:

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX 1^{ère} Adjointe
Karine DUBOUCHET-REVOL (Adjointe aux Affaires Sportives)
Madame Sophie PETIT GUILLAUME Adjointe au Maire chargée de la Vie Associative
César DISSAC (Responsable des équipements sportifs et des manifestations)
Nicole CAMELIN (Présidente de la Collégiale du CODEP)
Fabien BROUQUIER (Responsable du service Jeunesse, Engagement et Sports de la Savoie)
Monsieur Nicolas GENDREAU (Coordinateur Départemental Comité Départemental Handisport de Savoie)
Florian MAITRE (Maire de Grésy sur Aix)
Jean-Michel GAVAND (Concepteur du site internet de l'AGV)
Jean-Paul GASPARD (Le Dauphiné Libéré)

Les Statuts et le Règlement Intérieur, modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire du 01^{er} Juillet 2021, servent de référence à cette Assemblée Générale Ordinaire.

2

Anne LEFAY, présidente de l'AGV propose de confier la présidence de la séance à Marie-Annick DEVINS, trésorière adjointe de l'Association. Elle aura pour mission de veiller au bon déroulement de cette Assemblée conformément à la convocation reçue.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Fabienne VOGT, secrétaire de séance assurera la prise de notes tout au long de la séance en vue de la rédaction du Procès-Verbal.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

À l'unanimité, la présidence de séance sera assurée par Marie-Annick DEVINS et Fabienne VOGT sera la secrétaire de séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE: QUORUM et MODALITÉS DES VOTES

Selon l'Article 8 des Statuts de l'Association, le quorum requis permettant à l'Assemblée de délibérer valablement est fixé à 1/3 des membres présents ou représentés soit **322 adhérents**.

Selon le décompte effectué par Marie-Annick DEVINS, membre du Comité Directeur, le quorum est de : **88 membres présents et 249 représentés soit 337 personnes pour un total de 967 adhérents**. L'Assemblée peut donc délibérer valablement.

Conformément à l'Article 12 des Statuts relatif aux modalités des votes durant cette Assemblée : les délibérations sont prises à main levée à **la majorité des voix des membres présents et représentés**. Le scrutin secret est de droit si un membre le demande.

Aucun membre ne demandant le scrutin secret, les délibérations seront prises à main levée.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 2022.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

1ère résolution: Le Procès-Verbal, adressé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale du 12 Décembre 2023 est **adopté à l'unanimité**.

2. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE

Anne LEFAY, Présidente, remercie chaleureusement les adhérents et les invités de s'être déplacés pour assister à l'Assemblée Générale et permettre d'atteindre le quorum, les 13 animateurs pour la qualité de leur travail, les membres du Comité Directeur qui assurent le bon fonctionnement de l'association, les ABR. Anne LEFAY tient à célébrer la mémoire de Gérard HEULIN, ABR, et à lui rendre hommage en la présence de sa compagne Geneviève. Elle remercie aussi M. BOURGES d'Aqualac et les maîtres nageurs, M. BURNET le contrôleur

3

des comptes, le CODEP et la Fédération pour leur soutien, le Crédit Mutuel (sponsor) qui imprime les cartes, les magasins de sports (ekosport, Run Alp) et la Villa Marlioz (partenaires) pour les avantages accordés aux adhérents. Elle remercie également M. le Maire et tous les services municipaux qui contribuent au bon fonctionnement de l'Association, M. DISSAC et M. BRANCQUART du service Reprographie de la mairie.

Elle insiste sur la volonté de l'Association d'inclure des personnes en situation de handicap. A ce sujet Mme BRAUER (Conseillère déléguée Ville handi-bienveillante et seniors) présente la volonté de l'équipe municipale de travailler sur l'accessibilité de tous les bâtiments publics dans la ville d'Aix-les-Bains.

Anne LEFAY présente le rapport moral et le rapport d'activités joints au présent Procès-Verbal (**Annexe 1**) qui résument les actions menées pour la saison 2023-2024, la situation du Club aujourd'hui et les perspectives pour 2025/2026.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

2ème résolution: Après lecture, le rapport moral et le rapport d'activités de la Présidente sont **adoptés à l'unanimité**.

3. BILAN FINANCIER 2023/2024 ET RAPPORT DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

Chantal AGIER, Trésorière, présente le compte de résultat et le bilan financier de l'année 2023/2024 (cf. **Annexe 2**). Deux documents ont été placés sur les chaises pour que les adhérents puissent en prendre connaissance: cf. *Perspectives* et *Coût des activités*.

A la fin de cette présentation, une **question** : Pourquoi avoir autant d'argent sur le compte (report à nouveau)? Pourquoi ne pas baisser les cotisations ? **M. BURNET répond** que la somme épargnée (une année de fonctionnement) permet de financer les provisions pour départ à la retraite des salariés et qu'avoir de l'argent de côté permet de pouvoir continuer à fonctionner et à payer les salariés en cas de crise, comme cela l'a été pendant la Covid. Il rassure les adhérents sur la bonne tenue des comptes de l'Association.

M. Christian BURNET lit son rapport en tant que Contrôleur des Comptes (cf. **Annexe 2**) , il précise que tous les comptes et bilans présentés ce soir ont reçu son aval. L'exercice a été clos le 31/08/2024.

En l'absence de questions, il est proposé à l'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du contrôleur aux comptes pour l'année 2023-2024, d'approuver :

- le rapport financier
CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0
- le rapport du Contrôleur des Comptes
CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

3ème résolution: Le bilan financier 2023/2024 présenté par la Trésorière de l'Association et le rapport du Contrôleur aux Comptes sont **approuvés à l'unanimité**.

4ème résolution: Donner quitus entier à la trésorière et sans réserve au Comité Directeur pour la gestion mise en place depuis la dernière Assemblée Générale en date du 12 Décembre 2023 (exercice clos au 31/08/2024).

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

5ème résolution: Affecter au compte « 110 report à nouveau » le résultat négatif de l'exercice clos le 31/08/2024 soit - 3208,05 €.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

L'affectation du résultat négatif de l'exercice 2023-2024 au compte 110 est **approuvée à l'unanimité**.

4. BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2024/2025 :

La Trésorière présente le **Budget Prévisionnel** pour l'année **2024/2025** joint au présent Procès-Verbal (cf. **Annexe 2**). Aucune question.

6ème résolution: Valider le budget prévisionnel présenté pour 2024-2025 et autoriser la reconduction du budget 2024/2025 pour la période s'étendant du 01^{er} septembre 2024 à la date de la prochaine Assemblée Générale.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

5. MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE POUR LA SAISON SPORTIVE 2025-2026

Une **question** sur le coût des Activités complémentaires : Cf. le tableau *Coût des activités* qui a été mis sur une chaise sur deux.

Réponse : Les activités bénéficiaires permettent de réduire le déficit des activités déficitaires, dans le souci d'offrir une gamme très large d'activités. Anne LEFAY insiste sur les tarifs des cours de l'AGV qui sont vraiment très raisonnables.

Une **question** : serait-il possible de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'entrée de la piscine quand on va à l'Aquafitness ?

Réponse: la question a été posée à Aqualac. Le tarif horaire des MNS restant inchangé, aucune réduction ne peut être accordée.

Question: Pourquoi le Qi-Gong est-il plus cher que les autres activités complémentaires?

Réponse: le Qi-Gong est proposé à nos adhérents dans le cadre d'un partenariat avec l'Association *Hosukwan* et la rémunération d'un professeur est beaucoup plus élevée (formation très longue).

Question sur les frais de déplacement des randonnées (ligne 6253) ?

Réponse: Ces frais correspondent au remboursement des frais kilométriques des ABR lors des reconnaissances des randonnées ; chaque randonnée donne lieu à une reconnaissance préalable.

Anne LEFAY informe l'assistance que la Fédération augmentera de 2€ le prix de la licence pour la prochaine saison 25/26. **Le prix du Planning général passera à 132€.**

7ème résolution : Valider l'augmentation du prix du Planning général à 132€ pour la prochaine saison sportive 2025/2026.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

**En conséquence : pour la Saison 2025-2026, la licence passera à 31 € (adulte) et à 26 € (enfant).
La cotisation de base pour s'inscrire à l'AGV sera de 132 € pour accéder au Planning Général.**

6. INTERVENTION DE M. BERETTI :

M. BERETTI souligne l'aspect dynamique de la ville d'Aix-les-Bains, ville aux 320 associations et 77 clubs sportifs. Cet engagement sportif a été récompensé par le passage de 2 à 4 Lauriers, plus haut niveau du Label Ville Active et Sportive. En effet la ville s'est illustrée lors de la réception de plusieurs équipes sportives à l'occasion de grands événements :

- l'équipe de Namibie pour le mondial de Rugby en septembre 2023;
- l'équipe de France féminine de tennis fauteuil dans le cadre des Jeux Paralympiques 2024, Aix-les-Bains a obtenu alors le label TERRE DE JEUX 24 ;
- l'équipe de rugby de l'Uruguay en novembre 2024 (qui allait affronter le Japon à Chambéry).

Il rappelle le rôle du FDAL: Fonds de développement pour l'animation locale qui permet à chaque association de pouvoir recevoir des subventions.

Il termine en présentant ses vœux à l'assemblée.

7. REMISE DE MÉDAILLES

L'Assemblée Générale a souhaité mettre à l'honneur 5 de nos adhérents pour leurs 15 années et plus de fidélité à l'AGV d'Aix-les-Bains, seule une personne était présente:

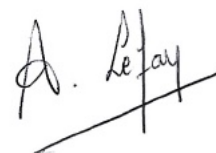
- Mme Martine CHELAOUCHI (20/12/1955) - 1^{ère} inscription à l'AGV en 2007-2008 soit 18 ème saison à ce jour. Elle remercie le bureau qui s'investit pour l'association, souligne la qualité des animateurs sportifs, le dynamisme du club et des tarifs très raisonnables.

La Présidente remercie l'Assemblée ainsi que tous les invités présents et les invite à partager un moment convivial autour du buffet.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 21h30.

Anne LEFAY
Présidente

ASSOCIATION
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
24 AVENUE DE MARLIOZ
73100 AIX-LES-BAINS
Tel : 09 86 68 94 66
SIRET : 393 084 124 000 30



ANNEXE 1

RAPPORT MORAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS AG DU 22 JANVIER 2025 Par Anne LEFAY Présidente de l'AGV d'Aix-Les-Bains

Chères adhérentes, chers adhérents, bonsoir

Je vous remercie chaleureusement d'être venus si nombreux ce soir pour ce temps partagé qui va me permettre de vous rendre compte et de vous rendre des comptes, de retracer **la vie de l'association** durant l'année écoulée et de prévoir **nos orientations futures**. La rédaction de ce rapport est bien plus qu'une simple formalité. Pour le Comité Directeur que j'ai l'honneur de présider depuis juillet 2021, il s'agit de prendre le temps de dresser le bilan et de se poser des questions structurantes.

Remerciements à :

- À tous les **membres du Comité Directeur** pour leur disponibilité et leur engagement à mes côtés depuis ma prise de fonctions
- À notre **équipe d'animatrices et d'animateurs** : Alison, Élisabeth, Karine, Stéphanie, Nathalie, Marie-Hélène, Mathilde, Caroline Atamna, Caroline Frédéric, Fabien et Samuel. Nous accueillons ce soir Dominique, qui assure le cours de MN du lundi soir 18h et Julie, animatrice spécialisée en charge du cours pour Personnes en Situation de Handicap que j'évoquerai par la suite. Tous deux ont rejoint l'équipe pour cette saison sportive 2024-2025.
- À nos **3 Accompagnateurs Bénévoles de Randonnées** : Maryse, Christine (également membre du comité directeur) et Gérard G, une belle équipe qui vous propose chaque mardi (sauf mauvaises conditions météo), 1 ou 2 randonnées dont ils assurent, avec beaucoup de professionnalisme, la reconnaissance préalable et l'encadrement.

Nous aurons ce soir, en présence de sa compagne Geneviève, une pensée toute particulière pour Gérard Heulin qui nous a quittés le 17 septembre 2024 après un long et courageux combat contre la maladie. Nous gardons le souvenir ému d'une personne généreuse, bienveillante, toujours à l'écoute et aux qualités professionnelles avérées. Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir eu le plaisir de randonner à ses côtés pour découvrir les fabuleux sentiers de notre belle région et partager ainsi sa passion de fervent amoureux et défenseur de Dame Nature pour qu'elle continue de nous offrir le meilleur.

- À **M. Bourgès** et son équipe de Maîtres-Nageurs qui dispensent 4 séances d'aquafitness et aquamixte et une séance de natation renforcement par semaine ;
- À la **Fédération Française EPGV** et plus particulièrement aux membres du **CODEP Savoie** représenté ce soir par Sylvie Aubertiny, responsable de la Collégiale, pour leur accompagnement, leur soutien au quotidien et leur grande disponibilité en réponse à nos nombreuses sollicitations ;
- À notre sponsor **Le Crédit Mutuel** qui prend en charge en partie l'impression de nos cartes d'adhérents ;
- À **nos partenaires** qui ont reconduit les conventions qui nous lient : **la Société Ekosport** regroupant les enseignes : Sport 2000, DégriSport, Espace Montagne pour les réductions accordées à nos adhérents ;

La Villa Marlioz qui propose des tarifs spéciaux sur une sélection de soins et sur les entrées à l'espace de remise en forme.

Je souhaite la bienvenue à notre nouveau partenaire depuis cette saison, **le magasin Run'Alp** situé à Voglans.

Avec Christophe, c'est l'assurance de bénéficier des conseils personnalisés d'un professionnel et de trouver « chaussure à son pied ».

Pour en savoir plus sur nos différents partenaires, rendez-vous sur notre site, rubrique « Partenariat et Sponsors » ;

- Enfin, à **la presse locale** : Jérôme Louveton (assistant événementiel pour la mairie) présent ce soir.

RAPPORT MORAL & RAPPORT D'ACTIVITÉS

Comme annoncé en préambule, ce rapport moral accompagné du rapport d'activités, me permet **de rendre compte de la gestion de notre Association et des actions réalisées durant la saison 2023/2024, de présenter la saison sportive 2024/2025 et nos perspectives et ambitions pour 2025/2026**. Ces 2 rapports seront ensuite soumis à votre approbation par un vote de tous les membres présents et représentés ce soir. Ainsi, nous mesurons **le niveau de confiance de nos adhérents**.

RAPPORT MORAL :

La Fédération Française d'Éducation et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) dont nous portons les valeurs porte **le Sport Santé depuis 1993**. Nous saluons ce soir, **sa présidente, Maryline Colombo** qui vient d'être réélue pour 4 ans (2024-2028) lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui s'est tenue du 08 au 12 décembre 2024.

Ses 3 axes de valorisation pour son prochain mandat :

- 1- Les jeunes au cœur des priorités
- 2- Le sport en plein air à travers l'Univers O2
- 3- L'engagement bénévole

Les idées forces auxquelles nous adhérons : permettre à chaque individu d'être acteur de sa santé physique, mentale et sociale, en pratiquant ou en s'engageant dans un club.

La Fédération démontre ainsi qu'elle a toute sa place dans le mouvement sportif.

Année **2024** : le Président de la République a décrété **la promotion de l'activité physique et sportive comme Grande Cause Nationale** avec pour objectifs d'améliorer la **santé**, **l'éducation**, **l'inclusion** et de rendre notre **société plus solidaire**.

Chacun d'entre nous est désormais conscient de la nécessité d'avoir une pratique sportive régulière. Les pouvoirs publics perçoivent aussi **le Sport Santé** comme un moyen incontournable d'action sur la santé publique, de lutte contre la sédentarité, de mesures en faveur du Mieux Vieillir.

À notre niveau, la saison 2023-2024 a confirmé ses promesses à plus d'un titre. L'investissement, le professionnalisme et l'engagement de tous les acteurs, animateurs et équipe dirigeante, ont permis à notre club d'atteindre **958 licenciés (vs 808 en 2022-2023)**.

Et puis, nous avons été emportés par cette vague de dynamisme pendant la période **des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**, premiers jeux paritaires dans l'histoire de l'Olympisme. Nous avons pu partager le succès de cette mobilisation, de cette énergie positive et communicative et vivre ensemble des moments inoubliables (petit retour en images).

Par ailleurs, nous ne pouvons que nous réjouir d'être implanté dans une ville qui vient de décrocher **4 Lauriers, le plus haut niveau du label Ville Active et Sportive**. Une progression fulgurante depuis 2018 : 1 laurier ; 2021 : 2 lauriers et 2024 : 4 lauriers.

Ainsi, Aix-les-Bains rejoint le club prestigieux des 860 villes labellisées en France métropolitaine et Outre-Mer.

Je rappelle que ce **label Ville Active et Sportive** récompense les communes engagées pour :

la promotion du Sport pour Tous, Le bien-être et l'inclusion et le développement durable.

Notre club contribue à cette récompense par son dynamisme et fait du sport santé, un véritable vecteur du bien-être de l'individu, de son épanouissement physique, psychique et mental dans son approche liée au plaisir et non à la performance.

La ville d'Aix-les-Bains, c'est aussi :

- le trophée **Terre de Jeux 2024** qui récompense les initiatives, les actions, les politiques sportives volontaristes et la promotion des activités physiques et sportives menées sous toutes ses formes grâce au coup de projecteur unique des Jeux 2024.

- le label « **Ville Handi bienveillante** » qui souligne les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie pour leur garantir une meilleure accessibilité de ses sites et de ses services.

Notre ambition inscrite dans notre projet associatif reste la même et s'enrichit dans la droite lignée de ces 4 lauriers et de ce label « Ville Handi bienveillante » :

- Proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir.
- Dans ce contexte de **Sport Santé pour Tous**, l'AGV d'Aix-les-Bains s'est engagée en faveur des publics fragiles avec la création d'un cours d'**Activité Physique Adaptée** en 2023-2024, puis en 2024-2025, d'un cours pour **Personnes en Situation de Handicap**, projet que je détaillerai davantage au titre des saisons 2024-2025 et 2025-2026
- Répondre à l'annonce de Michel Barnier, alors 1^{er} ministre qui a décrété **la Santé Mentale : Grande Cause Nationale 2025**.
- Plus que jamais, le concept de Sport-Santé est au cœur de notre club et ce soir, j'ai la fierté de vous annoncer qu'après lecture de notre dossier de demande de renouvellement, la Fédération vient de nous attribuer à nouveau **notre Label Qualité Club Sport Santé pour 4 ans (2024-2028)** récompensant ainsi toutes les actions mises en place pour favoriser le Sport Santé.

RAPPORT D'ACTIVITÉS :

La Saison Sportive 2023-2024 en chiffres :

- **956 adhérents** (contre 808 en 2022-2023) soit un delta de 148 adhérents
- Une saison sportive de **33 semaines** (hors vacances scolaires) avec un début des cours le 11 septembre et une fin de saison au 22 juin 2023 ;
- Un planning hebdomadaire de **37 heures de cours ouverts à tous et 24 séances d'activités complémentaires**. Nous avons augmenté le nombre de cours et l'amplitude horaire avec un dédoublement de certains cours pour éviter la surcharge en effectifs ;

Diversifier et enrichir l'offre sportive dans un esprit d'ouverture aux différents publics :

- La création d'un cours d'**Activité Physique Adaptée** en direction d'un public fragile (maladies chroniques, reprise d'activité physique...) à faible effectif pour permettre des programmes individualisés élaborés par Karine (qualifiée)
- L'ouverture d'un cours de **Stretching Tridimensionnel (Tendance Feldenkrais)** animé par Stéphanie ;
- La création d'un cours de **Fitness en Famille** animé par Alison pour permettre aux adultes et aux enfants de partager les bienfaits du sport et rester en pleine forme ;
- Une offre étayée de séances de Yoga proposées par Élisabeth et Nathalie ainsi qu'une séance de Sophrologie
- Un nouveau partenariat avec Yves Robert, Président de l'**Association Hosukwan** et la mise en place de séances de **Qi Gong**

Mieux communiquer pour élargir notre cible :

- Améliorer notre visibilité sur Facebook en boostant nos campagnes ; poursuivre l'envoi de « Lettres d'information », développer des relations avec les médias locaux : la presse régionale quotidienne et la presse locale ;
- Porter le projet du **Be Fit Édition 2023** (les 09 & 10/09) avec le soutien du CODEP et grâce à un financement croisé
- Participer à des temps forts tels que le **Tutti Frutti** (Journée des Associations)

La saison sportive 2023/2024, c'est aussi :

1/ Renforcer notre légitimité sur le concept de Sport Santé en proposant **des temps de formation** à nos **animateurs** (grâce au COREG) :

- **Formation Fit Stick** pour Alison : allier cardio, danse, coordination et percussions ;
- **Formation d'accompagnateur randonnée raquettes à neige** pour Gérard G, l'objectif étant de lui permettre en qualité d'ABR1 d'encadrer des parcours en raquettes, en milieu enneigé sur des sentiers balisés ou répertoriés ;

et à nos **bénévoles** :

- **Formation ABR1** pour Christine Giraud (membre du comité directeur) lui permettant de rejoindre l'équipe d'ABR1 de notre club pour encadrer les randonnées du mardi
- **Formation ROB = Remplaçant Occasionnel Bénévole** (prise en charge financièrement par le CODEP 73) pour 2 de nos adhérents : Odile Sanchez et Olivier Duparcq. La finalité de cette formation consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Je précise que ce remplacement est lié à une animatrice qui a proposé les 2 candidatures. Il s'agit d'une attestation fédérale.

En direction de nos adhérents : Faire vivre **une citoyenneté active** en proposant :

- Une formation **PSC1** : Premiers Secours Civiques Niveau 1
- Une formation **GQS** : Gestes qui Sauvent

2/ Faire rimer AGV avec **Solidarité** par :

- Notre participation active au **Téléthon Édition 2023**
- Notre participation à **l'Opération Odyssée** le 01^{er} juin 2024 à Chambéry : défi sportif solidaire contre le Cancer du sein.

3/ Jouer la carte de **l'Activité Physique au service de la Protection de l'Environnement** par :

- Notre participation très active pour la 2^{ème} année consécutive au **Projet Vélo** sur le Territoire de Grand Lac en partenariat avec **l'Agence Écomobilité**. Des ateliers de remise en selle à destination des personnes âgées de plus de 50 ans sur le territoire d'Aix-les-Bains.

4/ **Mettre en valeur le territoire et ses ressources** par :

- L'organisation de séances découvertes de **Marche O2 avec bâtons de Bungy Pump** (bâtons dynamiques)
- La découverte de la **Marche Aquatique** dans le Lac du Bourget en partenariat avec Aqualac.

5/ Jouer la carte de **la convivialité** :

- S'associer aux autres clubs du territoire pour **Fêter les 70 ans du CODEP 73** avec un fabuleux Flashmob organisé le 06 avril 2024 au Parc de Verdure
- Organiser **la Fête du Club le 15 juin 2024** en partenariat avec le Domaine de Marlioz. Hélas, les mauvaises conditions météo du jour nous ont contraints à annuler les festivités.

AUJOURD'HUI : la Saison Sportive 2024-2025 c'est :

- **967 adhérents** à ce jour avec pour la 1^{ère} fois de son histoire, la possibilité **d'adhérer en ligne à la Formule 1** avec paiement par CB (en 1 ou 3 fois) ; cette nouveauté a été possible grâce à notre partenariat avec une plateforme de gestion Asso Connect (rendu indispensable du fait du nombre élevé d'adhérents) et testée par la Fédération durant 5 années. Nous espérons pouvoir étendre cette adhésion en ligne pour les autres formules (F2 & F3) en 2025-2026 en mettant en place une aide aux adhérents qui nous solliciteront pour finaliser leur inscription. Notre objectif n'est pas d'aggraver la fracture

numérique mais bien de faciliter la gestion des inscriptions par les membres bénévoles du comité directeur, largement mobilisés sur cette période.

- Une saison sportive de **34 semaines** (hors vacances scolaires) avec un début des cours le 09 septembre et une fin de saison au 28 juin 2025 ;
- Un planning hebdomadaire de **43 heures de cours ouverts à tous et 23 séances d'activités complémentaires**. Nous avons augmenté le nombre de cours et l'amplitude horaire avec un dédoublement de certains cours et glissement sur l'après-midi pour limiter la surcharge en effectifs sur les cours du matin ; Force est de constater que rien n'est gagné et que les habitudes de nos adhérents ont la vie dure !
- La poursuite du cours **d'Activité Physique Adaptée** en direction d'un public fragile animé par Karine et qui accueille cette année notre doyen âgé de 88 ans ;
- L'abandon hélas du cours de **Fitness en Famille** animé par Alison qui n'a pas rencontré son public faute de créneau adapté sans doute ;
- Une attention particulière portée à l'**activité Randonnées** avec la refonte de l'Espace du Randonneur sur notre site, fruit d'un travail de réflexion menée avec les ABR et notre concepteur de site. Cette nouvelle page est désormais scindée en 2 : une page publique pour les personnes souhaitant avoir des informations sur l'organisation de cette activité au sein de l'AGV et une page privée (avec code d'accès) pour tous nos adhérents randonneurs inscrits.
- Le projet du **Be Fit Édition 2024** (les 14 & 15/09) avec le soutien du CODEP et grâce à un financement croisé et participer au **Téléthon** ;
- Notre participation à la Journée : « **Les Clés du Bien Vieillir** » en réponse à l'invitation de son organisatrice, Céline Noël Lardin, conseillère municipale chargée de la Prévention Santé.

Au chapitre des formations : permettre à nos animateurs d'enrichir leurs compétences professionnelles apportant ainsi une vraie valeur ajoutée à notre offre sportive déjà riche de leur savoir-faire :

- Formation **Nordic Yoga®** (Stéphanie) : discipline alliant la Marche Nordique et des postures de yoga avec la respiration comme thème central
- Formation **Pilates Fusion®** (Mathilde) : concept particulier de cours de mise en forme mélangeant au sein d'un seul cours le Pilates, le Yoga et la barre au sol

Poursuivre notre offre de formation **Premiers Secours Civiques** (PSC1 n'existe plus) en direction de nos adhérents avec une prochaine session en mars 2025 (à confirmer).

Enfin, concrétiser le 4^{ème} volet de notre projet associatif avec le soutien du Comité Départemental de Sport Adapté avec l'ouverture d'un cours pour Personnes en Situation de Handicap depuis septembre 2024.

Notre ambition était de profiter de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 pour rendre accessibles les activités physiques et favoriser l'autonomie des PSH au cœur de notre ville handi-bienveillante au Label H+,

Notre politique aujourd'hui : privilégier l'intégration des personnes handicapées au sein de notre club

- Le recrutement de Julie, animatrice qualifiée, riche d'une expérience professionnelle acquise auprès du public PSH nous a conduits tout naturellement à affiner notre projet d'accueil en faveur de personnes en situation de **handicap mental et psychique** ;
- Nous avons identifié et mobilisé les ressources utiles à l'accomplissement du projet (financières, matérielles, humaines, partenariales) ;
- Nous avons mis en place une communication dédiée vers nos adhérents actuels, vers les structures partenaires locales comme les Papillons Blancs (devenus **Les Papillons d'Aix**). Nous avons rencontré l'équipe, réalisé des flyers et mis en place des séances découvertes tous les vendredis de septembre.

À ce jour, malgré notre volonté de favoriser l'accessibilité de notre club, nous rencontrons des difficultés pour trouver de nouveaux adhérents. Notre créneau horaire du vendredi de 14h30 à 16h n'est, de toute évidence pas compatible avec l'emploi du temps des personnes des structures de travail protégé et de travail adapté qui finissent le plus souvent à 17h le vendredi soir.

ET DEMAIN ? Quelle ambition pour l'AGV d'Aix-les-Bains de 2025-2026 :

- Poursuivre notre travail de recherche de structures partenaires (établissements, professionnels de santé) et ainsi **conquérir de nouveaux adhérents au profil PSH** (mental et psychique) pour leur offrir une pratique physique favorisant leur autonomie
 - Favoriser **l'inclusion** par la rencontre des publics sur des séances dédiées ;
 - Envisager **l'accueil d'enfants en situation de handicap** (mental et psychique) ;
 - Élaborer un projet d'accueil au titre du **droit au répit pour les aidants familiaux**
-
- Sur le fonctionnement même de notre club, sachez que la course au volume de licences n'est pas un objectif majeur et qu'il s'agit avant tout pour l'AGV d'Aix-les-Bains de continuer de promouvoir le Sport Santé dans toutes ses composantes aussi bien pour nos animateurs que pour nos adhérents. Conscients que certains cours nécessitent d'être revus tant au niveau de l'effectif que de la condition physique des pratiquants, nous avons amorcé une réflexion partagée avec nos animateurs pour que l'ensemble de notre offre sportive réponde au maximum à cet enjeu de santé publique. En découlera une révision des modalités d'inscription au Planning Général qui ne sont pas encore définies à ce jour. Le chantier est important ! Vous serez bien évidemment informés le moment venu.

Je remercie très sincèrement :

- M. Le Maire et toute son équipe municipale pour son écoute et son soutien au quotidien, M Dissac et le Service des Sports, M. Brancquart du service de reprographie que je sollicite pour des impressions en nombre aux temps forts de la vie de notre club (les inscriptions en début de saison et l'Assemblée Générale annuelle)
- Mme Schmitt et M. Maitre, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 1, Mme Dubouchet-Revol et M. Beretti, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 2 pour les subventions accordées à l'AGV
- Tous les invités dont la présence ce soir témoigne de l'intérêt porté à notre Association
- Sans oublier tous nos adhérents qui sont les forces vives de notre belle association

Je terminerai ce rapport par une citation de Nelson Mandela :

**« J'ai toujours pensé que l'exercice physique
est la clé non seulement de la santé du corps
mais aussi de la paix de l'esprit »**

(Nelson Mandela : « Un long chemin vers la Liberté » 1994)

Au nom de toute l'équipe, un grand merci à tous pour votre fidélité, vos encouragements et votre confiance renouvelée.

Anne LEFAY
Présidente de l'AGV d'Aix-les-Bains

-

ANNEXE 2

BILAN FINANCIER 2023/2024 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025
(rédigé et présenté par Chantal AGIER Trésorière)
RAPPORT de Christian BURNET Contrôleur des comptes (en PJ)

1 – Marie-Annick Devins et moi-même gérons la trésorerie de l'Association depuis le 26 mars 2021.

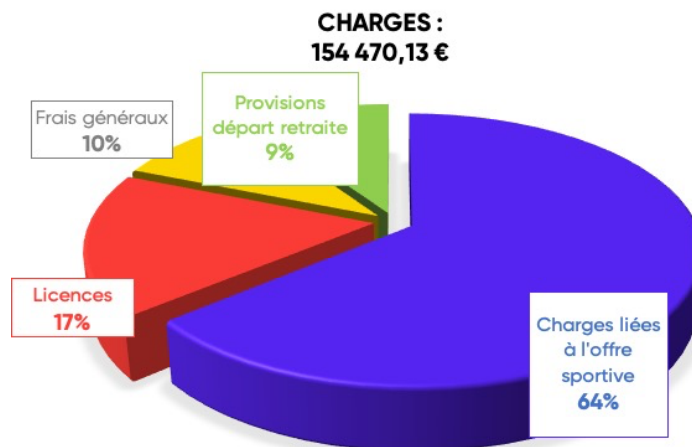
2 – Je vais vous donner les informations concernant **le bilan financier pour la saison 2023-2024 qui va du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.**

Le nombre d'adhérents a été de 956, en augmentation de 148 par rapport à la saison 2022-2023. Voici le détail des inscriptions : 626 adhérents se sont inscrits à la formule 1 (planning général), 118 à la formule 2 (activités complémentaires seules), 211 à la formule 3 (planning général + activités complémentaires).

Sur les 626 adhérents inscrits en formule 1, nous avons eu 12 personnes qui se sont inscrites pour la fin de la saison, à partir du 1^{er} mai, en bénéficiant de la licence tremplin (10 € + frais d'inscription + adhésion, soit 45).

Je vais maintenant vous présenter les charges et les recettes.

3 – Dans la présentation qui suit, je vais vous indiquer les montants arrondis à l'euro le plus proche.



Sur cette diapositive sont présentées les charges :

- **En bleu, vous avez les charges liées à l'offre sportive (98 777€).** Elles représentent le poste le plus important. Elles incluent :

- o Les salaires, les charges sociales, la formation des animateurs et des ABR et la médecine du travail.
- o La rémunération des MNS (Maitres Nageurs Sauveteurs) pour les activités aquatiques.
- o Le remboursement des frais kilométriques des ABR (les Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée) pour la reconnaissance des randonnées programmées.

Ces charges ont augmenté de 22 366€ par rapport à l'année 2022-2023. Ceci est dû, en grande partie, aux 8 nouveaux cours proposés.

- **En rouge, vous avez les licences : (26 575€).** Chaque adhérent adulte a payé 29 € pour la licence et chaque enfant 24€. La part départementale était de 5€ et le montant restant a été reversé à la Fédération (FFEPGV).

- **En jaune, vous avez les frais généraux :** (29 118€). Nous y trouvons principalement les achats de matériel, les fournitures de bureau, la publicité et les publications, les frais de déplacements et réceptions, les frais postaux et de télécommunications, les dotations aux amortissements qui concernent le matériel amorti sur plusieurs années.
- **En vert, vous avez les provisions pour départ à la retraite.** Cette année, en accord avec M.Burnet, expert-comptable, nous avons approvisionné le compte 6815: provisions pour départ à la retraite de 14 550€. Lorsque nos animateurs partent à la retraite, nous devons leur verser des indemnités de départ. Ce montant, à provisionner, a été calculé pour les animateurs ayant plus de 50 ans. Il sera ensuite actualisé chaque année.

4 – Sur cette diapositive sont présentées les produits:



- **En bleu, vous avez les cotisations des adhérents** (143053€). Elles représentent 94% de nos recettes.
- **En rouge, vous avez les subventions:** (5 450€). Nous recevons ces subventions de la mairie d'Aix les Bains (2 000€), des Conseils Départementaux Aix1 et Aix2, soit 500€ chacun, du Crédit Mutuel, 450€ et pour cette année de l'Agence Nationale du Sport (2 000€ pour les projets Be Fit et Bungy Pump) .
- **En jaune, dans la partie Divers,** (2 759€), nous avons les intérêts du compte livret (2 325€) et les transferts de charges (432€).

5 – Je vous présente sur cette diapositive, les postes pour lesquels nous avons eu un écart supérieur à 1 500€ entre le prévisionnel et le réalisé:

●	CHARGES	Moins que prévu 10 079,87 €
601	- Achats stockés :	- 4 100 €
6233	- Foires et expositions :	- 1 500 €
6253	- Frais déplacements randonnées :	- 1 615 €
6228	- Rémunérations intermédiaires – divers :	
	Transfert partiel vers le compte 622	
	Suite aux embauches en CDI,	
622	- Rémunération d'intermédiaires	
6411 à 6455	- Salaires et Charges salariales	- 4 772€
●	PRODUITS	Plus que prévu + 1 262,08 €

Dans la partie 'Charges':

- **Compte 601 - achats stockés** – Nous avons prévu des achats importants de matériel. Nous avons dépensé 4 100€ de moins que prévu.
- **Compte 6233 - Foires et expositions** - Nous avons prévu 3 000€ de dépenses pour notre participation au Be Fit. La moitié de cette dépense a été prise en charge par le CODEP.
- **Compte 6253 - Frais de déplacements rando** – Ceux-ci ont été inférieurs de 1 615€ au montant prévu initialement.
- **Compte 6228 - Rémunérations d'intermédiaires – divers** - Ce compte contenait, entre autres, les prévisions pour Aqualac (piscine) et Hosukwan (Qi Gong). Nous avons passé le montant de ces prestations dans le compte 622 dans lequel nous n'avons que des charges liées à l'offre sportive. Ce compte 6228 est alors passé à 580€, soit un montant très proche du réalisé (694€).
- **Comptes 622 et 6411 à 6455** - Suite à l'embauche, début 2024, de deux animateurs, les montants pour les comptes 622, 6411 à 6455 se sont trouvés modifiés. Pour l'ensemble de ces comptes nous avons un prévisionnel de 98 700€. Le réalisé a été de 93 928€. L'écart entre le prévisionnel et le réalisé a été de - 4 772€.

Dans la partie 'Produits', les montants des différents comptes sont proches de ceux prévus.

QUESTIONS ?

6 – Résultat de l'exercice

Prévu : Équilibre

Résultat : Négatif de 3 208,05 €

7 - Intervention M.Burnet

Je vais donner la parole à M. Burnet, contrôleur des comptes, afin qu'il vous présente son rapport concernant le bilan financier de l'association.



6, rue Vaugelas
73100 AIX-LES-BAINS

**ASSOCIATION
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
D'AIX-LES-BAINS**

**RAPPORT DU
CONTROLEUR DES COMPTES**

Exercice clos le 31 août 2024

Ce rapport contient 7 pages (dont la page de garde)

Cabinet Christian Burnet expertise-comptable & conseils
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des
experts-comptables Auvergne Rhône-Alpes
S.A.R.L. au capital de 180 000 €
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS

**ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
D'AIX-LES-BAINS**

Siège social : 6, rue Vaugelas
73 100 AIX LES BAINS

Rapport du Contrôleur des Comptes
Exercice clos le 31 août 2024

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2024 sur le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AIX LES BAINS tels qu'ils sont joints au présent rapport.

J'ai effectué mes contrôles selon les normes de la profession d'expertise comptable. La mission effectuée n'est pas un audit de la comptabilité mais permet d'exprimer une opinion sur la cohérence et la vraisemblance des informations financières figurant dans les comptes de l'association qui se caractérisent par :

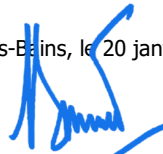
🚩 Total du bilan :	129 387,23 €
🚩 Résultat : déficit	- 3 208,05 €

Les normes de contrôles requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je pense que les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. L'annexe aux comptes annuels dans sa partie informations importantes précise qu'il a été comptabilisé pour la 1^{ère} fois une provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) dans les comptes de l'exercice clos à fin août 2024.

Fait à Aix-les-Bains, le 20 janvier 2025



**Le contrôleur des comptes
Christian BURNET**

sarl cabinet christian burnet expertise-comptable & conseils

Ce rapport contient 7 pages (dont la page de garde)

EDITION NON
AGREEE

①

BILAN SIMPLIFIÉ
Du 01/09/2023 Au 31/08/2024

Désignation de l'entreprise ASSO. GYMNASTIQUE VOLONTAIRE				
Adresse de l'entreprise 6 RUE VAUGELAS				
Numéro SIRET* 39308412400022		Code APE		
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12		
		Exercice N clos le 31/08/2024		Exercice N-1 clos le 31/08/2023
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010	012	
		Autres* 014	016	
	Immobilisations corporelles* 028		030	
	Immobilisations financières* (1) 040		042	
	Total I (5) 044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050	052	
		Marchandises * 060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* 068	070	
		Autres* (3) 072	074	
	Valeurs mobilières de placement 080		082	
	Disponibilités 084		086	
	Charges constatées d'avance* 092		094	
	Total II 096		098	
	Total général (I + II) 110		112	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N - 1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120			
	Écarts de réévaluation 124			
	Réserve légale 126			
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long 129		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131		132	
	Report à nouveau 134		113 268,65	93 592,15
	Résultat de l'exercice 136		-3 208,05	19 676,50
	Provisions réglementées 140			
	Total I 142		110 060,60	113 268,65
	Provisions pour risques et charges Total II 154		14 550,00	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164			
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166			75,80
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169		172	2 609,96
	Produits constatés d'avance 174		2 166,67	2 666,67
Total III 176		4 776,63	4 201,95	
Total général (I + II + III) 180		129 387,23	117 470,60	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184		

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

EDITION
NON AGRÉÉE

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ (En liste)
Du 01/09/2023 Au 31/08/2024

Désignation de l'entreprise				ASSO. GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		Exercice N clos le 31/08/2024		Exercice N-1 clos le 31/08/2023			
A — RÉSULTAT COMPTABLE						1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraison intracommunautaires	215	214					
			services*		217	218					
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226		5 450,00		3 999,00	
	Autres produits					230		143 486,72		120 807,57	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		148 936,72		124 806,57	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		4 899,36		928,73	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240					
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier : - immobiliers.....)					242		26 465,42		25 535,31	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)			243		244					
	Rémunérations du personnel*					250		52 225,06		39 413,40	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		28 553,12		17 046,50	
	Dotations aux amortissements*					254		1 201,00		625,50	
	Dotations aux provisions					256		14 550,00			
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)			259		262		26 576,17		22 628,12	
	Total des charges d'exploitation (II)					264		154 470,13		106 177,56	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-5 533,41		18 629,01	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280		2 325,36		1 047,49	
	Produits exceptionnels (IV)					290					
	Charges financières (V)					294					
	Charges exceptionnelles (VI)					300					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		-3 208,05		19 676,50	
B — RÉSULTAT FISCAL						312		314		3 208,05	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles*					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330	
Dédutions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*							342			
	Divers (dont : Invest. dans les DOM-TOM			344		créance due au report en arrière du déficit*		346		350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		354		3 208,05	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)					356					
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)									360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)					366				368	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372		3 208,05
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Exonérations ou abattements * entreprises nouvelles ou ZFU		382		n° du centre de gestion agréé :		388	
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :		376		dont apprentis		handicapés	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Cotisations personnelles de l'exploitant* :		380		3 387,02		399	

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.



Association Loi 1901
6, rue Vaugelas
73100 AIX-LES-BAINS

ANNEXE COMPTABLE

*
* *

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 août 2024 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 129387,23 € et au compte de résultat qui se solde par un déficit de 3 208,05 €.

Les éléments financiers, ne présentant pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1 – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

L'Association de Gymnastique Volontaire d'Aix-les-Bains a pour objet : la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire afin « de favoriser dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication.

L'association est ouverte à tous les courants de pensées, elle s'interdit toutes discussions confessionnelles ou politiques.

Les moyens d'action de l'Association sont :

- organiser, la pratique de l'éducation physique et de la Gymnastique Volontaire entrant dans le cadre des activités :
 - . de la FFEPGV (Fédération Française d'éducation physique et de Gymnastique Volontaire),
 - . de son Comité Départemental et Régional.
- favoriser la formation et le perfectionnement de ses cadres d'animation, et de ses élus,
- assurer la promotion de la FFEPGV,
- organiser des manifestations entrant dans le cadre de son activité d'éducation physique et pouvant contribuer à son développement.

NOTE 2 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes annuels de l'exercice 2023/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

NOTE 3 - METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations correspondent au coût d'achat des matériels informatiques, de musiques et placards.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

. Site internet	5 ans
. Agencements et aménagements	5 ans
. Matériels informatiques et de bureau	3 et 5 ans



3.2. Actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

3.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation correspondent aux régularisations d'exploitation.

NOTE 4 - COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS – POINT IMPORTANT

Les comptes annuels de l'exercice 2023/2024 ont été établis avec les mêmes méthodes que ceux de l'exercice précédent.

Toutefois, l'association a comptabilisé, pour la 1^{ère} fois, une indemnité de départ à la retraite (IDR) pour les collaborateurs employés pour un montant de 14 550 € (y compris charges sociales employeur et ceci afin d'améliorer la lisibilité financière des comptes annuels. La provision pour IDR a été comptabilisée intégralement en résultat à partir d'une estimation réalisée à fin août 2024 ; ceci à titre de simplification au niveau des estimations.

NOTE 5 – CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

Cette information n'a pu être recensée car non communiquée par la ville d'Aix-les-Bains ; une estimation par l'association sous sa propre responsabilité donne une valeur des loyers et des charges locatives de 30 000 €.

Concernant le bénévolat, l'estimation des heures a été effectuée sur la base de l'engagement des bénévoles qui consacrent du temps à l'association pour mener à bien ses missions. Il a été estimé, pour l'exercice 2023/2024, un volume d'heures consacrées à l'association par ses bénévoles. Ces heures sont valorisées à environ 12 € de l'heure. La valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève ainsi à 101 350 €.

Le bénévolat réalisé par le cabinet christian burnet expertise-comptable & conseils pour la mission de contrôleur des comptes de l'association est estimé à 1 000 € ttc.

*
* *

Vote des résolutions.

10 - Je vous présente maintenant **le budget prévisionnel pour l'année 2024-2025.**

Un nombre d'adhérents en augmentation :

+ 34 adhérents par rapport à 2023/2024

Montant des cotisations **inchangé** par rapport à 2023/2024 : 130 € au PG.

43 heures de cours par semaine au Planning Général au lieu de 37 heures sur la saison 2023/2024.

24 séances d'Activités Complémentaires, identique à la saison 2023/2024.

Augmentation d'une semaine pour la durée de la Saison Sportive soit **34 semaines de cours**, et proposition spécifique de cours durant **la première semaine des vacances de la Toussaint.**

Un nombre d'adhérents en très légère augmentation : **+ 34 adhérents** par rapport à 2023/2024.

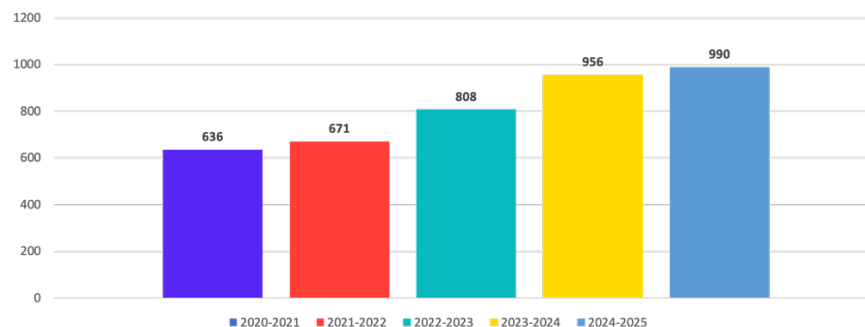
Montant des cotisations **inchangé** par rapport à 2023/2024.

43 heures de cours par semaine au Planning Général au lieu de 37 heures sur la saison 2023/2024.

24 séances d'activités complémentaires, identiques à la saison 2023/2024.

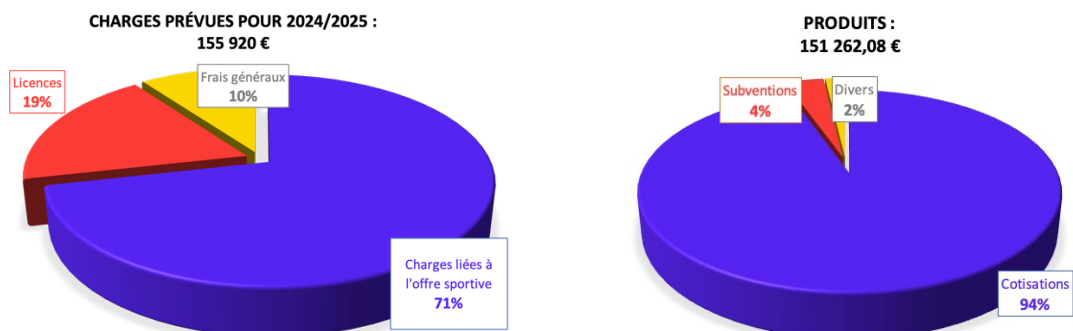
Augmentation d'une semaine pour la durée de la Saison Sportive soit **34 semaines de cours** et proposition de cours durant la première semaine des vacances de la Toussaint.

11 –



Sur cette diapositive, nous voyons bien la progression du nombre d'adhérents sur les saisons 2020-2021, à 2024-2025. Pour les saisons 2020-2021 à 2023-2024, nous avons le nombre d'adhérents effectif, pour l'année 2024-2025, nous avons le nombre prévu d'adhérents.

12 – Voici nos prévisions de Charges et Recettes pour l'année en cours (2024-2025).



Concernant les charges, le montant global prévu est de 155 920€. Les charges liées à l'offre sportive ont augmenté de plus de 12 500€ par rapport à la saison 2023-2024, ceci est dû aux 6 cours supplémentaires proposés au planning général, à la semaine supplémentaire de cours et aux cours proposés pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. Le montant des frais généraux va être très peu différent de celui de la saison passée (+1 140€). Le montant des licences devrait être supérieur d'environ 2 300€, dû à l'augmentation du nombre d'adhérents. Le montant à ajouter pour les provisions pour les départs à la retraite sera très faible, il n'est pas représenté sur ce camembert.

13 – Au niveau des produits, le montant des cotisations devrait être supérieur de plus de 5 000€ par rapport à la saison passée, ceci étant dû à l'augmentation du nombre d'adhérents.

14 – Nous visons un budget à l'équilibre pour la saison 2024-2025.

QUESTIONS ?

Vote des résolutions.

15–

Activités	Durée du cours	Montant de l'adhésion F2	Montant de l'adhésion F3	Coût par adhérent
APA	1h	110 €	80 €	183 €
Aquafitness	45mn	80 €	70 €	62 €
Entretien cardio musculaire	1h30	110 €	80 €	197 €
Activité O2 - 1h15	1h15	110 €	80 €	137 €
Activité O2 - 1h30	1h30	110 €	80 €	197 €
Natation perfectionnement	45mn	80 €	70 €	95 €
Randonnées		80 €	70 €	51 €
Sophrologie	1h	110 €	80 €	203 €
Stretching tridimensionnel	1h	110 €	80 €	305 €
Qi Gong	1h	180 €	160 €	302 €
Yoga	1h15	110 €	80 €	144 €
PG	1h		85 €	73 €
Bénéficiaire en F1, F2 et F3				
Déficitaire en F2 et F3				

Sur cette diapositive, je vous présente le coût pour l'association des activités que nous vous proposons. Une feuille présentant ce tableau a été mise à votre disposition sur les chaises.

Pour chaque activité, nous vous indiquons la durée du cours, le montant de l'adhésion en formule 2, le montant de l'adhésion en formule 3, le coût pour l'association pour un adhérent pour cette année. Ce coût dépend du nombre de personnes inscrites à cette activité cette année.

Nous voyons que pour une grande partie de ces activités, l'association est déficitaire. Il nous faut donc être bénéficiaire pour d'autres activités.

Pour certaines activités pour lesquelles nous pourrions être presque à l'équilibre, nous ne le sommes pas car le nombre de personnes qui se sont inscrites cette année est en deçà du nombre maximum de personnes que nous pouvons accueillir.

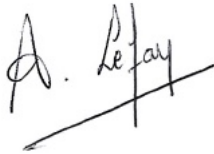
L'association est bénéficiaire pour le PG, les cours d'aqua fitness et la randonnée.

Je vous laisse le temps d'observer ce tableau avant de nous poser des questions si vous le souhaitez.

Je vous remercie de votre attention.

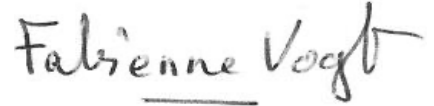
Anne LEFAY

Présidente



Fabienne VOGT

Secrétaire



**ASSOCIATION
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
24 AVENUE DE MARLIOZ
73100 AIX-LES-BAINS
Tel : 09 86 68 94 66
SIRET : 393 084 124 000 30**